



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Virginie BOULANGER
Georges SANTINI
Hugo VEEKMAN

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Sciences agronomiques

Haute École Louvain en Hainaut
(HELHa)

7 juin 2022

Table des matières

Sciences agronomiques : Haute École Louvain en Hainaut	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale	6
Critère A	7
Critère B	10
Critère C	13
Conclusion	14
Droit de réponse de l'établissement	15

Sciences agronomiques : Haute École Louvain en Hainaut

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cursus Sciences agronomiques. Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite en ligne, le 26 novembre 2021 à la Haute École Louvain en Hainaut. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Agronomie, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015-2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Virginie Boulanger, experte en gestion de la qualité
- Georges Santini, expert pair et de la profession
- Hugo Veekman, expert étudiant

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Louvain en Hainaut (HELHa), sous statut d'ASBL, résulte de la fusion en 2009 de trois hautes écoles (la Haute École catholique Charleroi-Europe, la Haute École libre du Hainaut Occidental et la Haute École Roi Baudouin). Elle relève du réseau libre confessionnel.

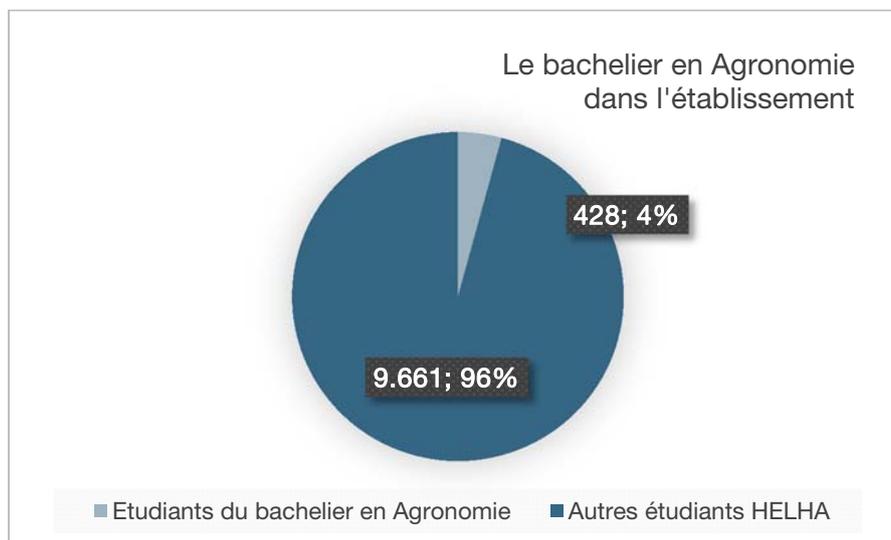
La HELHa dispense 2 types d'enseignements (formation professionnalisante de type court et formation de type long). Elle se compose de 11 domaines regroupés en 7 thématiques, de 25 départements, 40 sections et 15 implantations.

Le département Agronomie est situé sur l'implantation de Montignies depuis septembre 2018.

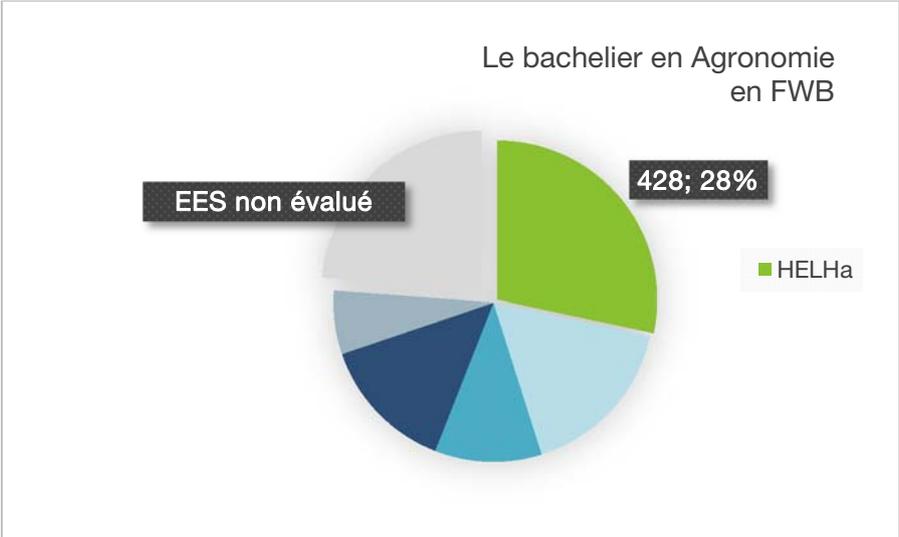
Le bachelier en Agronomie propose deux orientations :

- L'orientation Agro-Industries et Biotechnologies (AIBT), organisée depuis 1988
- L'orientation Technologie Animalière (TA), organisée depuis 2013.

En 2019-2020, les étudiants du bachelier en Agronomie représentaient 4% de la population étudiante totale de l'établissement².



² Année de référence 2019-2020, source : base de données Saturn. Dans le graphique 2, apparaissent en gris les établissements dispensés d'évaluation en raison de leur participation à la phase pilote d'évaluation institutionnelle de l'AEQES.



Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation initiale de 2016, le département Agronomie de la HELHa a vécu de profonds changements avec 5 évolutions majeures :

1. La création d'outils de diagnostic et de pilotage : IPSCA (construit sur base de l'acronyme des noms des niveaux d'avancement : Individuel – Procédure – Systématique & Collaboratif – Amélioration continue ou Agilité) et depuis 2016, LOiQ (L'outil intégrateur de la Qualité) avec un plan stratégique dans la lignée du projet pédagogique et ayant un rôle de boussole pour une appropriation à tous les niveaux : domaine/département/section ;
2. Une réforme des structures dirigeantes accompagnée de la révision des compétences et prérogatives des membres de la direction (création de nouveaux services supports et de nouveaux postes de directions) avec l'objectif de mieux répondre aux demandes des directeurs de domaine et de département ;
3. Une évaluation institutionnelle dans le cadre de la phase pilote menée par l'AEQES avec 8 groupes de travail formés dès janvier 2019 avec les membres de direction et des représentants des membres du personnel ;
4. Une augmentation de la population étudiante sur le département de 22% en 2019-2020 et plus particulièrement en TA ;
5. Un déménagement à Montignies dans de nouveaux bâtiments (septembre 2018) avec des perspectives d'agrandissement prévues en 2025.

La Haute École a également été confrontée à des évolutions extérieures telles que :

1. Les adaptations à la structure du programme découlant de l'application du décret Marcourt (décret Paysage) avec le nouveau système d'évaluation et de flexibilisation des études ;
2. La crise Covid entraînant la mise en place de nouveaux outils et de formation pour leur utilisation.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Gouvernance

1. La gouvernance de la HELHa est claire et structurée. Elle permet à chaque domaine d'être géré au plus près du terrain grâce au conseil de domaine. L'organigramme général de la Haute École qui semble complexe, devient plus explicite au niveau du domaine. On y constate la présence de 3 coordinateurs (une coordination par orientation du bachelier et une coordination dédiée aux étudiants de première année) en lien avec la direction de domaine.
2. La participation étudiante dans les instances est peu visible et leur rôle peu communiqué. Cependant, durant la crise covid afin de faciliter la remontée de problèmes, les étudiants ont été impliqués à différents niveaux avec l'OEH (organisation des étudiants de la HELHA), la présence des représentants étudiants invités dans les Conseils de domaine, et les liens développés entre l'OEH et la direction. De plus, le comité a pu noter la pratique de feedbacks aux étudiants sur ce qu'ils ont apprécié ou non et le feedback sur les changements via un affichage et via la plateforme.
3. Le lien entre la direction du département et les cercles étudiants du département semble peu marqué, la crise Covid, qui a empêché la tenue des activités habituelles, a probablement joué un rôle dans ce ressenti.
4. Le plan stratégique est actuellement en révision (mise en place d'un groupe de travail dédié). La communication sur les valeurs qui y sont portées est prévue, même si elles sont implicitement partagées au sein de l'établissement. Au sein de ce plan, il est également prévu d'intégrer des indicateurs de performance (en lien avec la recommandation 1 du critère 1 de l'évaluation initiale).
5. Un important travail de mise en cohérence entre le plan stratégique et le plan d'action de l'entité a été réalisé, notamment en appariant les actions et les axes du plan stratégique.
6. Le processus de révision du programme est assuré par le conseil de domaine, selon un calendrier défini (mise à jour des fiches, grille horaire). Des adaptations progressives sont intégrées en réaction aux retours (EEE, retour des maîtres de stages) ainsi qu'au contexte de la HELHa (développement des 3 options face à l'augmentation du nombre d'étudiants en TA). L'ambition stratégique pour le développement et les orientations du programme de sciences agronomiques mériterait d'être mieux reliée à ce processus. Elle permettrait de formaliser les liens entre le plan stratégique de l'établissement, vision long terme- et les actions, opérations à court terme.

Qualité et suivi du plan d'action initial

7. Le dossier d'avancement a été élaboré par l'équipe qualité sur la base : des recommandations de l'évaluation initiale, des retours d'enquêtes (milieu professionnel, membres du personnel, enseignants), des analyses SWOT (réalisées avec les enseignants (2019), et des représentants de diverses parties prenantes (2021), des enquêtes, de discussions et des EEE annuelles. Ces contributions certes riches et issues des différentes parties prenantes sont issues de sollicitations diverses. Il n'existe pas de moments d'échange collaboratif autour de leur consolidation.
8. Le plan d'action actuel est suivi via l'outil LOiQ en lien avec les axes stratégiques de l'établissement. Il a pour objectif d'intégrer et de centraliser les informations nécessaires à l'objectivation du diagnostic (outil IPSCA), afin de faciliter le suivi des plans d'action. Un tableau de bord avec indicateurs est en cours de réalisation. Néanmoins ces outils et les outils qualité d'une manière générale sont peu connus des parties prenantes ; leur utilisation est limitée aux personnes impliquées dans le relais qualité et aux personnels de direction. Son ouverture en termes d'accessibilité permettrait de responsabiliser certains porteurs d'actions et d'aider à l'appropriation de la démarche.
9. L'organisation qualité est structurée : présence d'une cellule institutionnelle, de relais en domaines et de coordonnateurs AEQES, le tout sur des fonctions pérennes.

RECOMMANDATIONS

Gouvernance

1. Mieux communiquer sur le rôle des représentants étudiants dans les différentes instances de l'établissement (en lien avec le constat 2) afin de favoriser la remontée d'information et l'implication des étudiants dans les instances.
2. Poursuivre les actions menées par le groupe de travail et diffuser la déclinaison de leur réflexion dans les différents domaines. Finaliser le plan stratégique, formaliser les valeurs qui y sont portées et les communiquer en vue de permettre une connaissance et une adhésion à ces valeurs (en lien avec le constat 3).
3. Intégrer un moment de réflexion stratégique sur la vision des évolutions à long terme du programme (en lien avec le constat 5).
4. Installer des moments dédiés à la révision du programme, en associant l'ensemble des parties prenantes (en lien avec le constat 5).

Qualité et suivi du plan d'action initial

5. Impliquer plus formellement les parties prenantes dans le processus d'analyse des enquêtes, notamment les parties prenantes externes non alumni (en lien avec le constat 7)
6. Poursuivre la pratique des feedbacks aux étudiants via l'affichage et la plateforme (en lien avec le constat 2).
7. Améliorer la communication des documents en lien avec le processus d'amélioration à l'ensemble des parties prenantes, notamment du dossier d'avancement une fois finalisé (en lien avec le constat 7).
8. Clarifier l'objet des documents produits dans le cadre du dossier d'avancement et adapter leur contenu en cohérence avec ce dernier (ex : les annexes du dossier -

annexes A – qui croise suivi des recommandations de l'évaluation initiale, suivi accordé et axes du plan stratégique et annexe B intitulée plan d'action et sous-titrée plan stratégique) (en lien avec le constat 6).

9. Favoriser un suivi collectif du plan d'action pour veiller à sa bonne adéquation avec les besoins du terrain. S'assurer de son appropriation et diffusion vers les parties prenantes (en lien avec le constat 7).
10. Communiquer auprès des parties prenantes sur le suivi du plan d'actions et de l'outil LOiQ utilisé pour motiver les parties concernées sur les actions à entreprendre, améliorer l'outil en termes d'adaptation aux besoins terrain et en développer l'utilisation.
11. Assurer un suivi sur la cohérence de l'ensemble des cours (méthodes pédagogiques et contenus, en lien avec le constat 6).

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence

1. Le comité a perçu un bon alignement entre le programme et les profils de sortie des diplômés (compétences recherchées). En termes de poursuites d'études : le certificat universitaire en gestion animalière, organisé avec l'UNamur, est notamment suivi par des étudiants sortant du bac. Les trois options développées en TA, depuis septembre 2021 et à partir du bloc 2, sont basées sur les retours des professionnels (maîtres de stages, anciens et lieux de stages) et correspondent à trois métiers différents : soigneur animalier, technologue de clinique animalière (assistant vétérinaire) et technologues de laboratoire animalier.
2. Une cellule développement durable a été mise en place sur le campus mais la prise en compte des enjeux actuels de l'agronomie (sur le développement durable) est moins visible dans le programme. Il existe également un projet de bachelier en Systèmes alimentaires durables et locaux (en cours de demande d'habilitation), qui s'inscrit dans le paysage local de Charleroi avec une relocalisation de l'agriculture. Si ce programme est mis en place, cela pourra créer des liens avec les deux orientations déjà existantes pour intégrer davantage le développement durable dans l'ensemble des programmes d'agronomie.
3. Une cellule CEREF Agronomie a été mise en place sur le campus avec dégagement d'heures pour la mission recherche (un équivalent temps plein). Au sein de cette cellule, un projet financé permet des interactions avec des industriels et permettra à l'avenir d'intégrer des étudiants pour des activités de laboratoire.
4. L'international fait l'objet d'un relais sur le domaine en lien avec la cellule internationale de la HE et est présenté lors de séances d'informations. Néanmoins celles-ci arrivent tardivement et le suivi administratif est jugé peu réactif. Les moyens assurant la gestion et l'organisation des séjours à l'étranger sont adéquats, ces derniers ont surtout la forme de stages pour l'option TA, car les possibilités de stages en Belgique sont limitées. Les séjours à l'étranger sont beaucoup moins fréquents pour l'option AIBT. Le conditionnement de l'accès au stage par des prérequis devant être validés préalablement à l'entrée en stage ne facilite pas une recherche de stage anticipative à l'étranger.
5. Il existe des liens avec les anciens, notamment à travers les enseignants, mais la formalisation institutionnelle d'une association alumni n'existe pas encore.
6. Il existe un lien avec le secteur professionnel notamment avec la FEVIA (fédération des entreprises de l'agro-alimentaire) : le département donne des formations qu'il met dans son catalogue de formation.
7. Les cours d'anglais restent délivrés sous un format classique même si l'anglais est parfois intégré dans certains travaux (TP et présentation de projets).

Cohérence

8. Le processus des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) existe mais il est peu compris par les étudiants (évaluations perçues comme trop généralistes) qui n'ont par ailleurs pas toujours connaissance des suites données aux évaluations. Les retours aux questionnaires éventuellement proposés par les enseignants ne sont pas mieux connus des étudiants.
9. La pratique des évaluations intégrées est bien développée et appréciée des étudiants (en réponse à la recommandation 3 du critère 3 de l'évaluation initiale).
10. Concernant les stages et TFE, les étudiants ont le sentiment d'un manque de préparation (information tardive sur le stage) et une crainte de ne pas avoir de lieux de stage dans les années prochaines, les possibilités de stages en Belgique étant déjà limitées, en lien avec la croissance des effectifs (option TA).
11. La mise en place d'une UE Education à la citoyenneté est très appréciée des étudiants. Elle consiste en la mise en place dans toutes les formations depuis 4 ans, de 2 ECTS, déclinés par département. C'est un moyen de valoriser l'implication dans la HE, ex : par un travail de rapport sur leur participation aux organes, ou proposer aux étudiants différents types d'activités en lien avec le domaine: placement de nichoirs, conférences, hôtels à insectes, journée de l'alimentation durable.
12. Le réaménagement du quadrimestre d'accueil dans un souci d'accompagnement des étudiants avec mini-session d'examen en novembre est un point fort pour diagnostiquer rapidement les besoins de mise à niveau et/ou de réorientation.

Efficacité-équité-ressources

13. L'augmentation du nombre d'étudiants soulève une difficulté d'encadrement notamment pour les travaux en laboratoire avec un manque de personnel technique entraînant ainsi des inquiétudes au niveau de la sécurité dans les laboratoires.
14. Face à cette augmentation du nombre d'effectif, la HE a su faire preuve d'une bonne réactivité en mettant en place une coordination dédiée aux étudiants de première année. Cette action a également permis de lutter contre le décrochage en 1^{ère}. Le service d'aide à la réussite est bien connu des étudiants, ce qui appuie la stratégie de la HE qui indique comme objectif global de « rendre les étudiants autonomes, polyvalents et rapidement adaptables dans un secteur professionnel en perpétuelle mutation ».
15. Les locaux sont modernes et adaptés (en réponse à la recommandation 4 du critère 4 de l'évaluation initiale) même si une crainte de manque de locaux avec la montée des effectifs apparaît. La bibliothèque est également appréciée des étudiants avec la mise à disposition d'ouvrages récents et adaptés (en réponse à la recommandation 5 du critère 4 de l'évaluation initiale).
16. Les membres du personnel semblent être écoutés lors d'entretiens de fonctionnement individuels. Leurs besoins en termes de formation continue au niveau pédagogique sont suivis avec l'élaboration d'un cadastre des formations suivies (en réponse à la recommandation 1 du critère 4 de l'évaluation initiale) et l'établissement a mis en place un comité de pilotage chargé de travailler sur la formation continue des enseignants. Néanmoins, il y a peu d'opportunités (ou de temps) pour des formations disciplinaires.

17. Les informations données aux étudiants concernant les débouchés et la suite des études sont appréciées mais les opportunités de rencontre avec les alumni sont limitées.

RECOMMANDATIONS

Pertinence

1. Créer des retombées des actions de recherches dans les enseignements, cela pourrait ouvrir des débouchés nouveaux aux futurs diplômés et des opportunités de stage/ TFE (en lien le constat 3).
2. Renforcer la communication (travail sur la temporalité des moments d'information) et l'accompagnement pour les stages à l'étranger (en lien avec le constat 4 et la recommandation 2 du critère 1 de l'évaluation initiale).
3. Formaliser l'existence d'un réseau alumni et en assurer sa coordination institutionnelle en intégrant le suivi des diplômés (en lien avec le constat 5) et s'assurer de la pertinence du programme notamment en assurant des rencontres avec les étudiants en parcours d'études (en lien avec le constat 17).
4. Poursuivre l'adaptation de l'enseignement (cours de langues) à la pratique professionnelle (en lien avec le constat 7 et des recommandations 1 du critère 2 et 1 du critère 3).

Cohérence

5. Expliquer davantage le processus des EEE et son utilité aux étudiants. Affiner les questionnaires afin de pouvoir exploiter au mieux les résultats, l'utiliser comme un outil d'amélioration des enseignements évalués et assurer le retour des analyses des évaluations vers les étudiants (en lien avec le constat 8)
6. Améliorer les étapes de communication, préparation, prospection des stages et leur suivi administratif en s'appuyant notamment sur les alumni (en lien avec le constat 10).

Efficacité-équité-ressources

7. Suivre par un bilan régulier de l'efficacité et de la pertinence des actions de formation continue. L'entretien de fonctionnement pourrait servir de lieu de collecte des besoins en formation (en lien avec le constat 16).
8. Améliorer le taux d'encadrement ou les conditions d'encadrement pour les activités de laboratoire. En effet, il y semble y avoir un fort besoin de personnel de soutien technique pour que les enseignants puissent se dédier au volet pédagogique durant leurs travaux pratiques (en lien avec le constat 13).
9. Veiller à créer du lien avec les cercles étudiants pour encourager la vie étudiante et les activités sociales sur le campus (en lien avec le constat 15).

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le principe d'amélioration continue est bien présent au sein de l'équipe enseignante et de l'établissement. Chaque département doit d'ailleurs se positionner sur 3 actions à mener annuellement. Il reste maintenant, correspondant à chaque axe du plan stratégique (accompagnement des étudiants, professionnalité des enseignants, etc.), des actions à formaliser et à communiquer.
2. La conduite du changement est réelle et se traduit par une réactivité et une capacité d'adaptation. Par exemple, sur la gestion des effectifs étudiants en TA, sur l'accompagnement des étudiants entrants n'ayant pas les bases, etc.
3. Les outils qualité mis en place (LOIQ, IPSCA) semblent à ce jour peu connus du terrain et peu en accompagnement de la démarche qualité auprès de l'ensemble des parties prenantes. À ce jour, ce sont davantage des outils conçus pour le pilotage pour le personnel qualité que des outils partagés par l'ensemble des personnes.
4. Il existe une réelle cohérence entre plan stratégique et ses valeurs et la volonté de développer la qualité au sein de la HELHa.

RECOMMANDATIONS

1. Programmer des points qualité en conseil de domaine et en journées pédagogiques afin de renforcer l'adhésion des parties prenantes enseignantes à la démarche qualité (en lien avec le constat 1).
2. S'assurer que les outils qualité utilisés soient mieux connus, mieux acceptés et accompagnent la démarche qualité à tous les niveaux de son déploiement (en lien avec le constat 3).
3. Profiter du travail sur les valeurs pour faire le lien avec la culture qualité et susciter, sur les thèmes retenus, l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes internes.

Conclusion

De nombreuses actions présentes dans le plan d'action initial et en lien avec les recommandations des experts de 2016 ⁴ont été réalisées. C'est notamment le cas de :

La communication interne (critère 1, recommandation 2), l'intégration de la notion d'entreprenariat (critère 2, recommandation 3), l'intégration de plus de temps dédiés à la pratique (critère 2, recommandation 4), la révision des grilles en termes de compétences (critère 3, recommandation 2), la mise en place d'évaluations intégrées (critère 3, recommandation 3), l'élaboration d'un cadastre des formations (critère 4, recommandation 1), la qualité des notes de cours (critère 4, recommandations 2 et 3), la mise à disposition de locaux adaptés (critère 4, recommandation 4) et d'une bibliothèque avec des ouvrages récents (critère 4, recommandation 5) et enfin un plan d'action en lien avec l'analyse SWOT (critère 5, recommandation 1).

Certaines recommandations se retrouvent cependant dans les constats indiqués dans ce rapport, telles que la mise en place d'indicateurs (critère 1, recommandation 1), la maîtrise des langues (critère 2, recommandation 1 et critère 3, recommandation 1) et l'international (critère 2, recommandation 2).

D'une façon générale, la dynamique d'amélioration continue est présente et se ressent à tous les niveaux, même si l'organisation qualité institutionnelle n'est pas toujours perçue comme adaptée aux besoins opérationnels (décalages perçus entre outils, discours et besoins du terrain). Les prochaines actions seront à porter en ce sens pour que les valeurs, la stratégie et les actions soient appropriées par l'ensemble des parties prenantes.

⁴ Rapport d'évaluation initial disponible ici : <https://www.aeges.be/documents/20160623REAgroHELHaOK.pdf>

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Merci d'avoir tenu compte de nos remarques

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond-forme
B	Pertinence	2	Systèmes alimentaires

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

NICOLAÏS
VELINGS
DIRECTEUR



Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

TETELAÏN Amy



HELHa | Haute Ecole
Louvain en Hainaut
Campus Montignies
Rue Trieu Kaisin, 136
6061 Montignies-sur-Sambre
Mat. : 5.277.702
Tél. 071/15 98 00

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.